

# **Rapport annuel 2025**

**Comité d'éthique SYNERGIE**



Résidence  
*Monplaisir*

ALIVE<sub>+</sub> a.s.b.l.



PARAMEDICUS



# Editorial du président

L'année 2025 marque une étape décisive dans la maturation du Comité d'Éthique SYNERGIE. Nous avons réussi à transformer la réflexion fondamentale en actions structurées, démontrant la pertinence et la nécessité de notre instance face aux défis complexes du secteur des soins au Luxembourg.

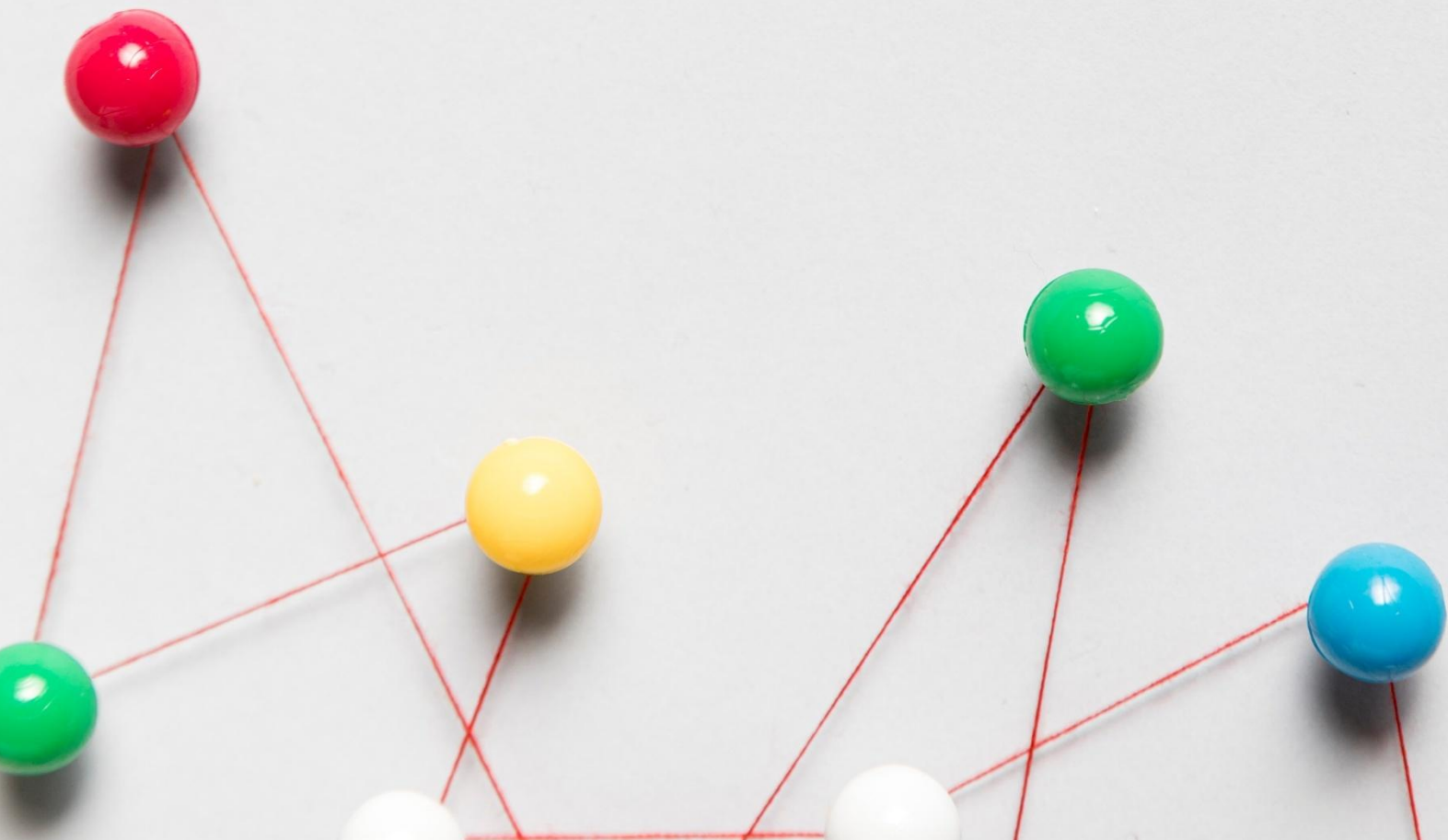
Dès le début de l'année, nous avons renforcé nos bases théoriques grâce à l'intervention du Professeur Ravez. Armés de ces outils, nous avons abordé des sujets aussi sensibles que cruciaux : le droit de réserve face à l'euthanasie et l'usage des contentions. Nos travaux ont mis en lumière des lacunes législatives importantes et nous ont amenés à questionner la culture même du soin et la gestion du risque.

Le traitement rigoureux de nos premières saisines officielles et la profondeur de nos échanges sur les situations de terrain confirment notre rôle de soutien essentiel aux équipes. Par ailleurs, je me réjouis de l'élargissement de notre comité, notamment avec l'arrivée de la Résidence Monplaisir, qui enrichit notre diversité et notre représentativité.

Je remercie sincèrement chaque membre pour son investissement significatif. L'année 2026, avec la concrétisation de notre "Livre Blanc", sera l'aboutissement de cet engagement collectif au service d'une culture du soin respectueuse et bienveillante.

**Jacques Küntziger**

**Président du Comité d'Éthique SYNERGIE**



## Faits marquants 2025

### **Formation de haut niveau**

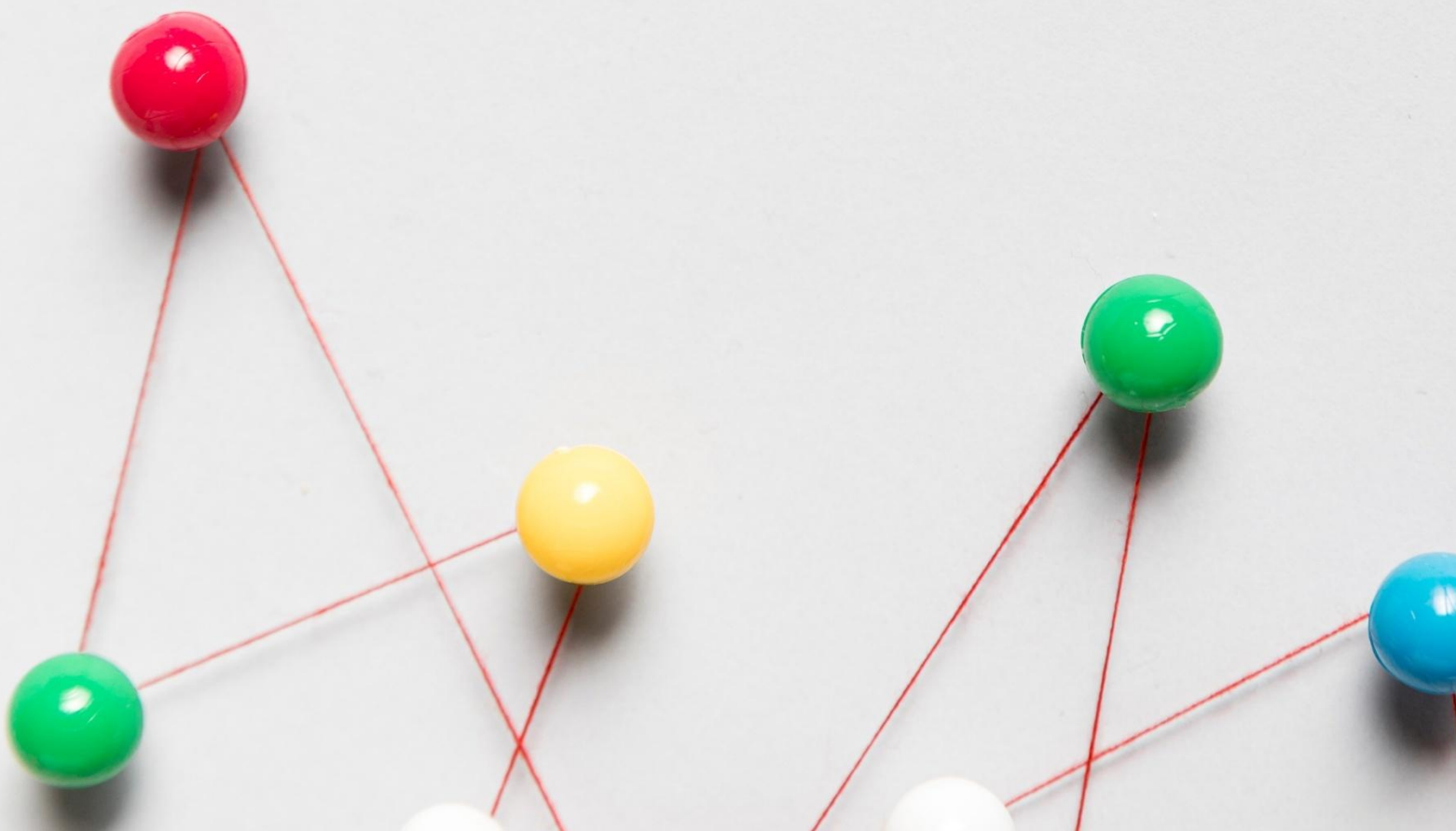
Intervention du Prof. Laurent Ravez (Université de Namur) sur les fondamentaux de la bioéthique.

### **Élargissement du comité d'éthique**

Intégration officielle de la Résidence Monplaisir et nomination d'une secrétaire adjointe

### **Lancement du projet « Livre blanc sur les contentions »**

Initiation d'un projet d'envergure visant à recenser les pratiques de contention et publier un livre blanc de bonnes pratiques en 2026



## **Bilan d'activité**

**Nombre de réunions tenues**

**6**

**Total heures de réunion planifiées**

**13,5h**

**Total des heures par membres cumulés (investissement total)**

**162,5 h**

**Taux de présence moyen par réunion**

**60,1%**

**Taux de participation individuel moyen**

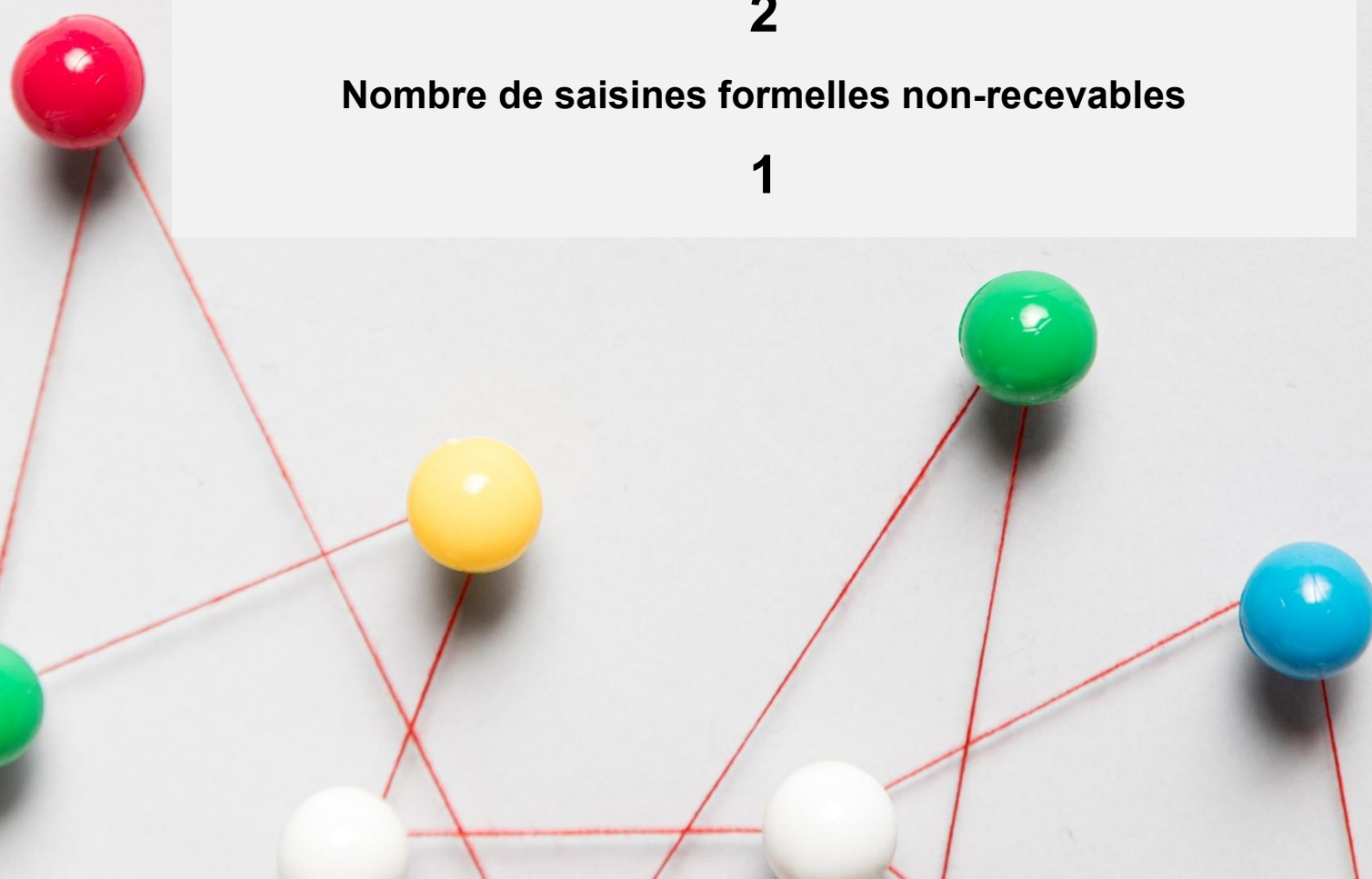
**53,4%**

**Nombre de saisines formelles recevables traitées**

**2**

**Nombre de saisines formelles non-recevables**

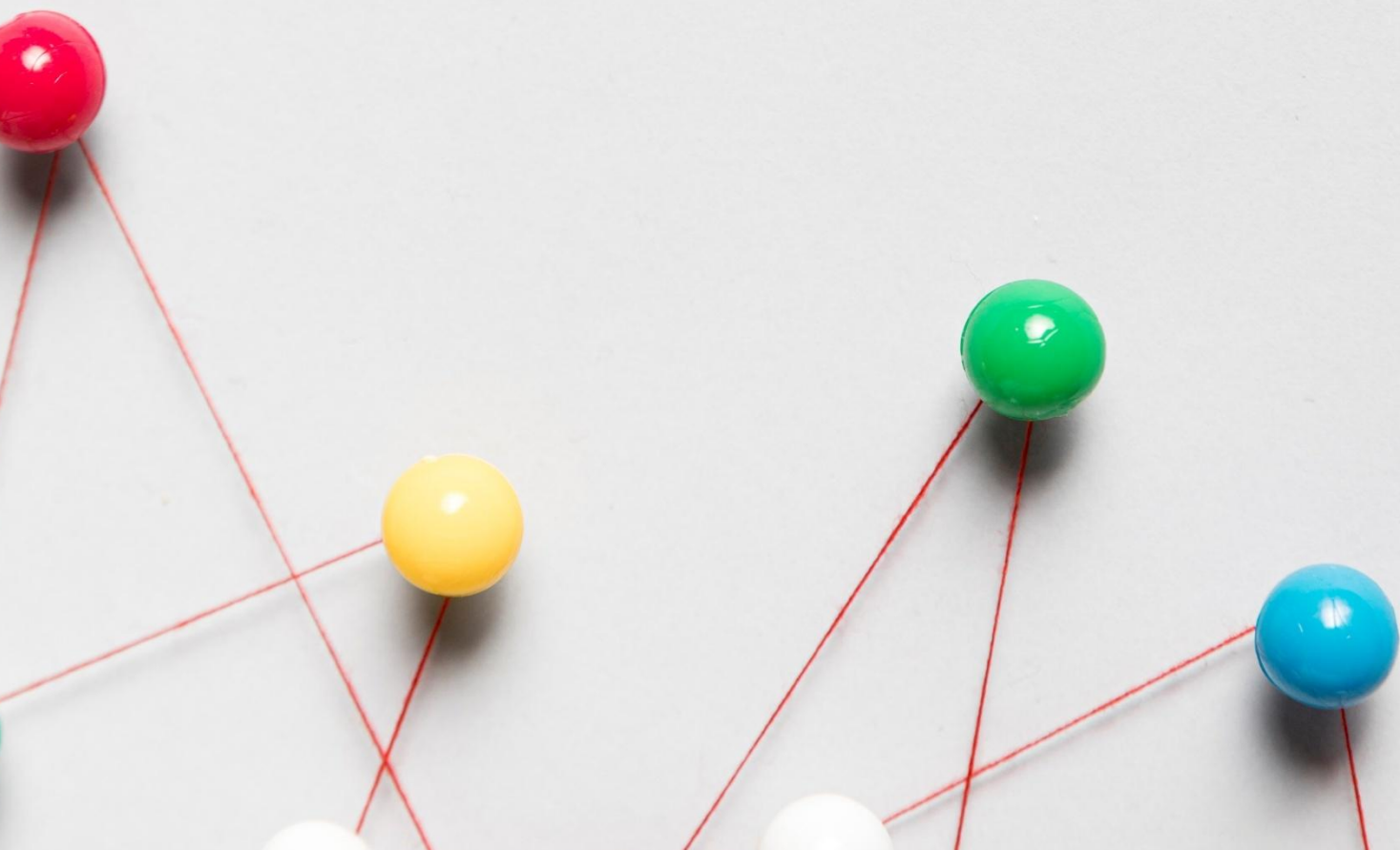
**1**



## Réunions de l'année 2025

Les réunions se sont tenues en rotation au sein des structures membres.

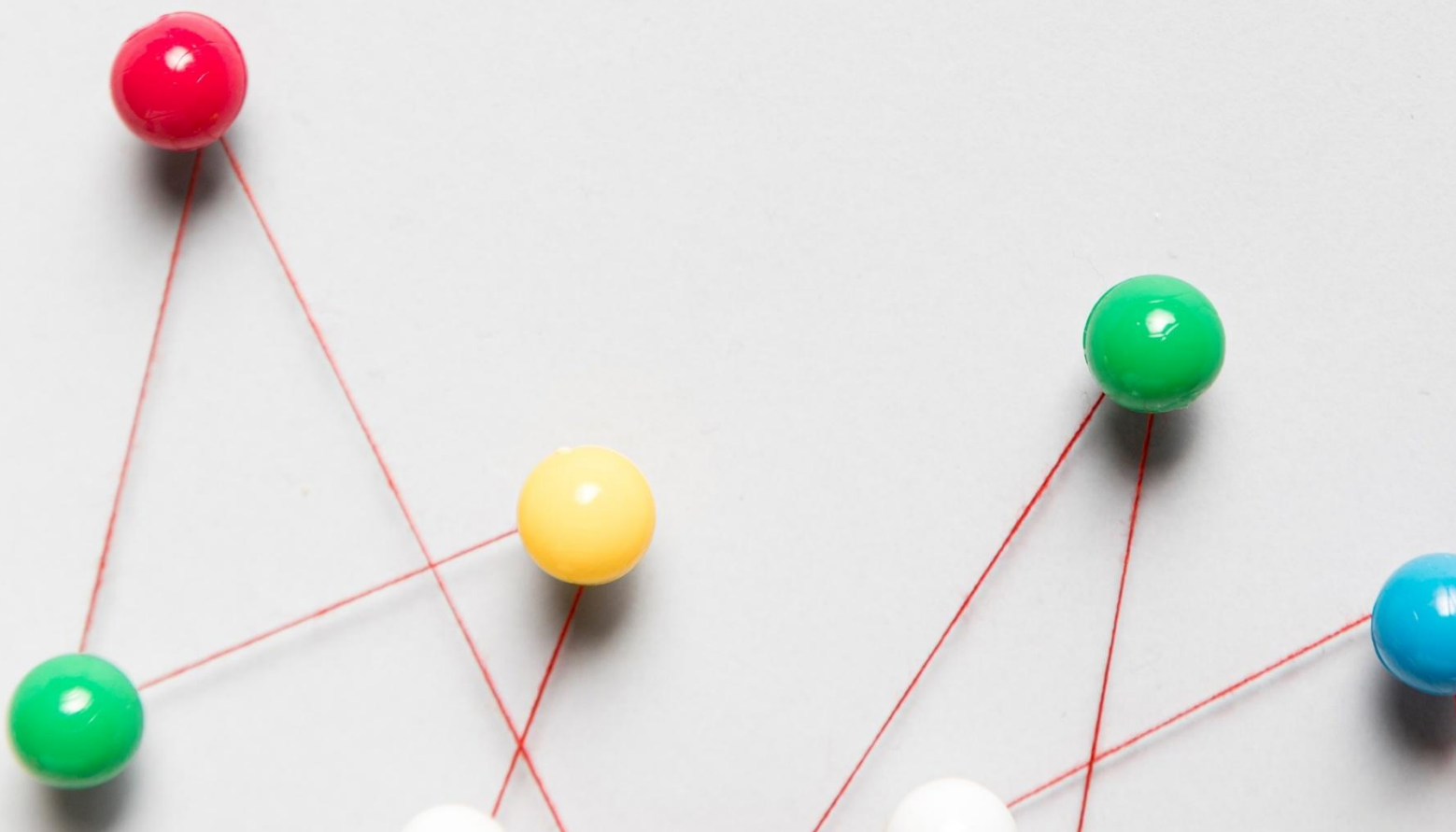
Date	Durée (h)	Lieu	Taux de Présence (%)
14.01.2025	5.0	Recital, Märel	73.7%
18.02.2025	2.5	Les jardins d'Alyséa, Crauthem	45.0%
09.07.2025	2.0	Résidence Gallery, Strassen	68.4%
10.09.2025	1.0	Elysis, Neudorf- Weimershof	57.9%
17.10.2025	1.5	Elysis, Esch-sur-Alzette	57.9%
18.11.2025	1.5	Recital, Märel	57.9%



# Réunions de l'année 2025

Les réunions se sont tenues en rotation au sein des structures membres.

Date	Durée (h)	Lieu	Taux de Présence (%)
14.01.2025	5.0	Recital, Märel	73.7%
18.02.2025	2.5	Les jardins d'Alyséa, Crauthem	45.0%
09.07.2025	2.0	Résidence Gallery, Strassen	68.4%
10.09.2025	1.0	Elysis, Neudorf- Weimershof	57.9%
17.10.2025	1.5	Elysis, Esch-sur-Alzette	57.9%
18.11.2025	1.5	Recital, Märel	57.9%

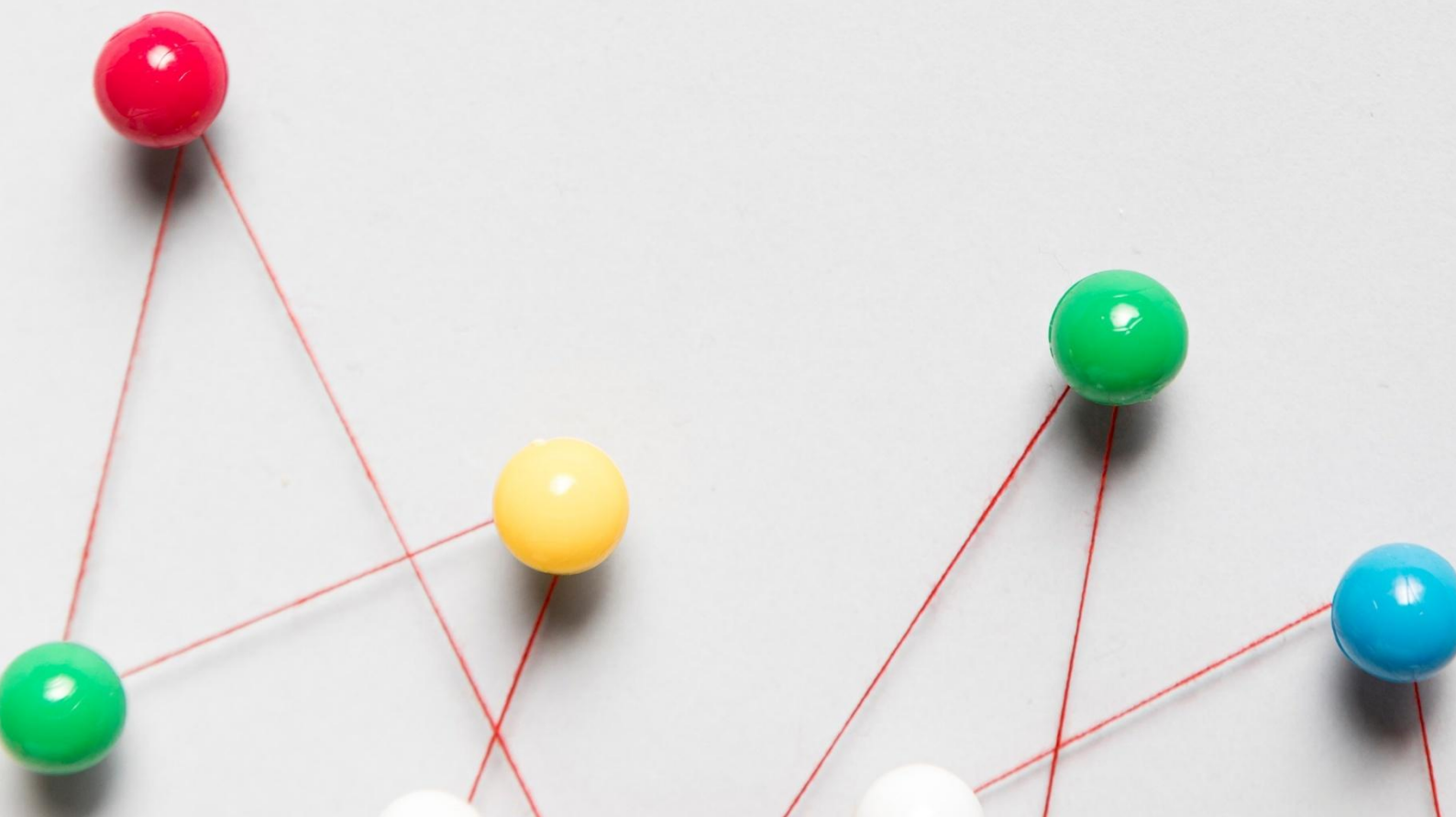


# Axes de travail majeurs

L'année a débuté par une formation intensive animée par le Professeur Laurent Ravez (Centre de Bioéthique de l'Université de Namur). Cette intervention a permis de poser les bases théoriques indispensables.

La session de février a été consacrée au droit de réserve des professionnels de santé vis-à-vis de l'accompagnement à l'euthanasie. Le comité d'éthique a identifié une lacune critique dans la législation luxembourgeoise. Effectivement, seuls les médecins bénéficient officiellement d'un droit de réserve. Le personnel paramédical ne dispose d'aucun cadre formel, pouvant ainsi générer une insécurité à la fois juridique et éthique. Au sein du comité, nous avons ainsi partagé sur la diversité des positionnements individuels et l'évolution des philosophies institutionnelles. La gestion des familles, souvent en détresse face à la sérénité du patient, a été identifiée comme un point de tension majeur. Nous soutenons la nécessité de continuer les formations et identifions l'accompagnement psychologique à l'attention des collaborateurs comme étant un possible levier dans ces situations. Concrètement, nous avons émis la possibilité d'échanger sur les pratiques avec d'autres comités d'éthiques et proposer un avis conjoint à soumettre aux autorités compétentes. A ce jour, nous avons mis cette réflexion en suspens en privilégiant le projet autour du livre blanc sur les bonnes pratiques autour de la contention.

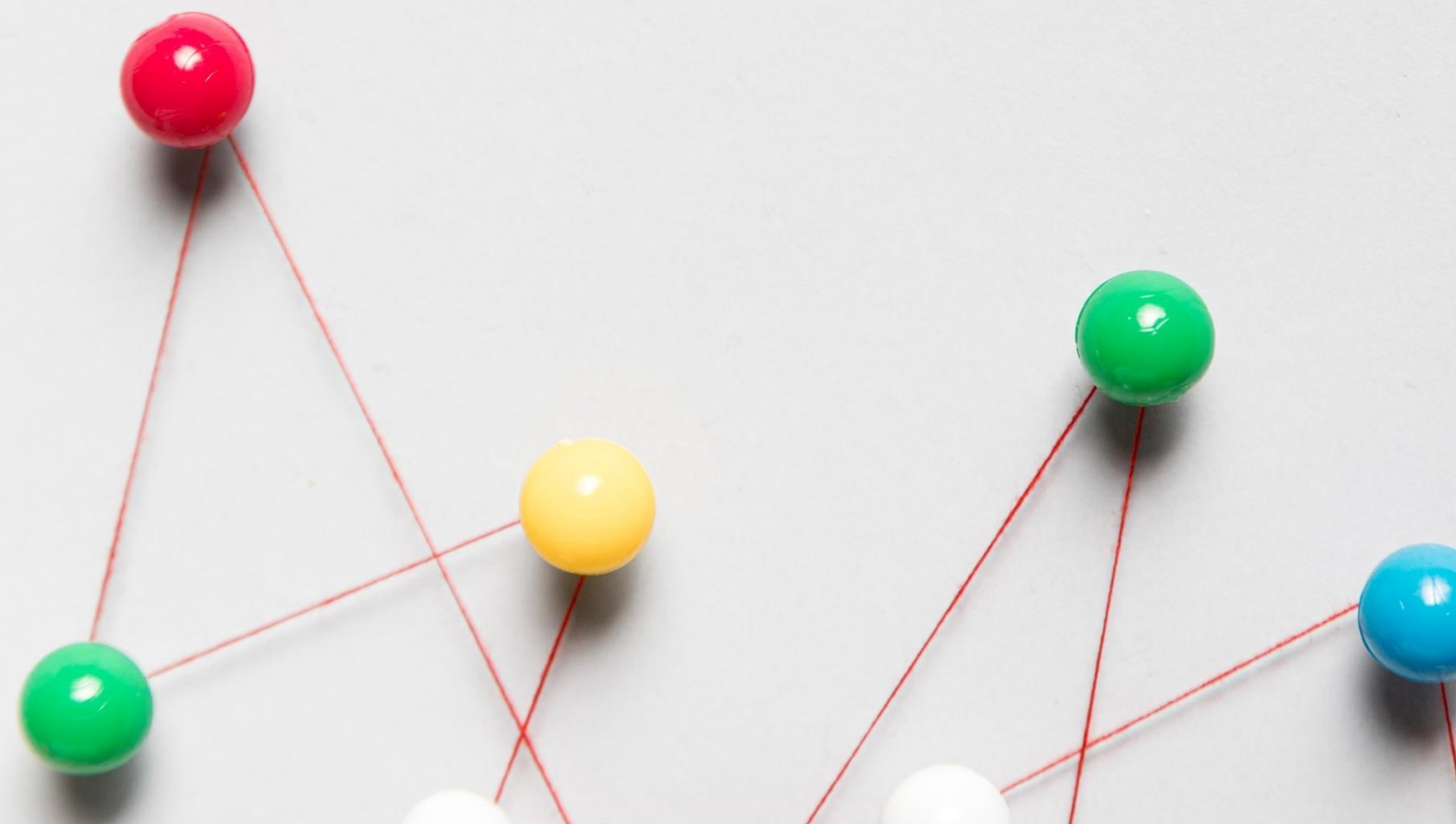
La session de juillet s'est tournée davantage autour d'un échange sur l'actualisation des supports pour le comité d'éthique. De plus, nous avons eu l'occasion de débattre brièvement autour d'un cas qui avait envoyé une demande de saisine autour d'une inquiétude de services non-consommés, qui relevait davantage de la responsabilité de la direction de l'institution en question. Cette saisine était donc non-recevable.



## Les saisines formelles

Le comité a instruit deux saisines officielles donnant lieu à des avis écrits. La première demande a été enregistrée le 14 juillet 2025 pour le site Eisknippchen de Päiperléck et concernait des difficultés de gestion médicamenteuse liées au comportement d'une résidente. Le comité a validé l'analyse de l'équipe soignante en recommandant de solliciter le médecin traitant pour évaluer la capacité de la personne et formaliser les risques auprès de la famille. Il a également insisté sur la nécessité d'une traçabilité rigoureuse des refus de soin.

La seconde saisine a été reçue le 12 août 2025 concernant le site Am Wéngert de Päiperléck et portait sur une suspicion d'abus de faiblesse signalée par l'entourage familial. L'avis rendu a orienté vers la mise en place d'une mesure de protection juridique telle qu'une tutelle. Cette procédure nécessite l'établissement d'un certificat médical circonstancié ainsi que l'accompagnement d'une assistante sociale.

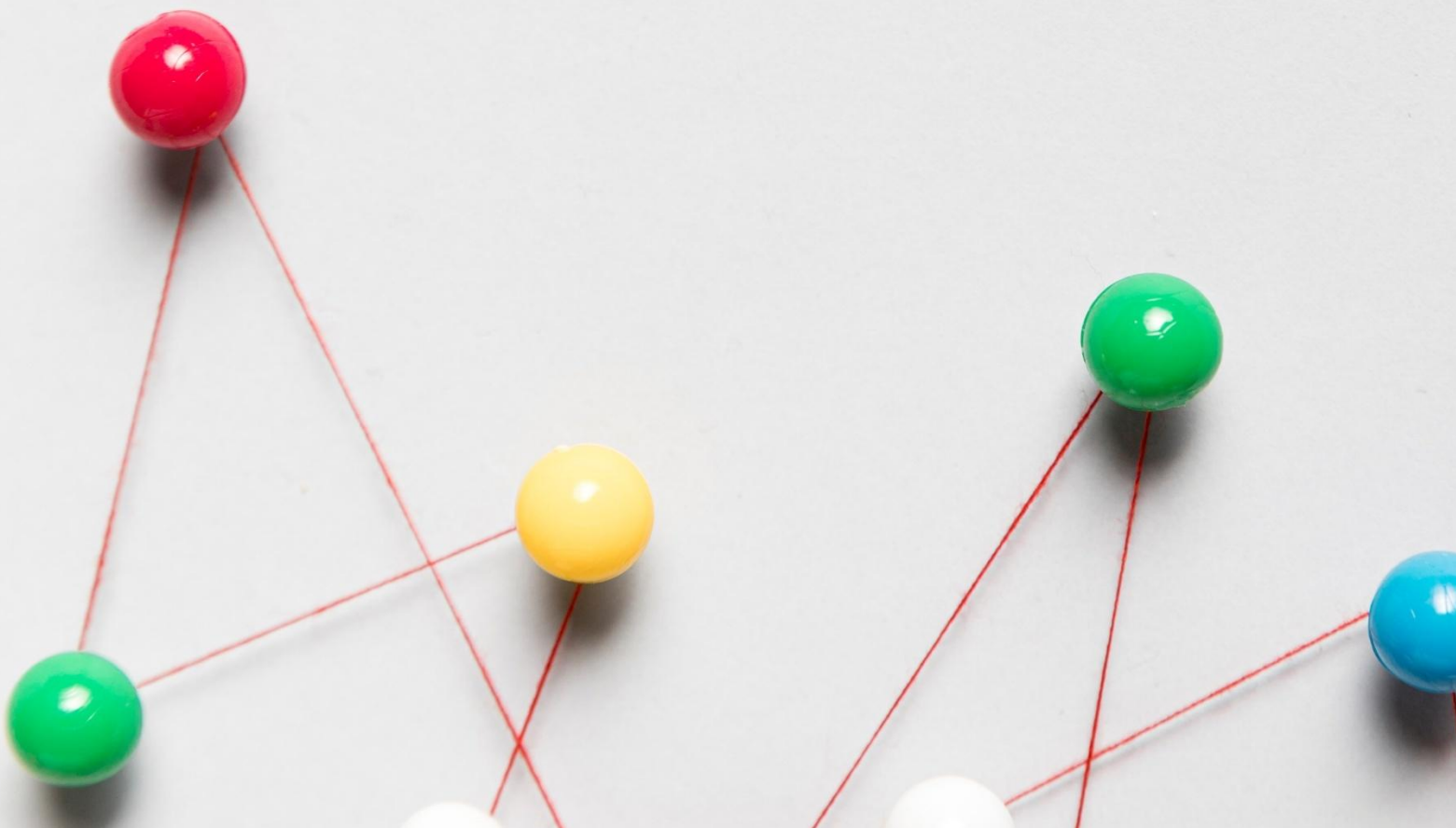


# Le thème de 2025 : La contention

Ce thème a constitué l'axe de travail principal du dernier trimestre, en particulier durant les mois d'octobre et novembre. Il a permis d'aborder les contentions sous toutes leurs formes, qu'elles soient physiques, chimiques, psychologiques ou architecturales. L'analyse légale menée le 17 octobre est partie du principe de la primauté de la liberté individuelle qui rend la contention présumée illégale. Cet examen a révélé un flou juridique critique pour les secteurs des SHPA et des SASD. En l'absence de texte spécifique, ces structures se réfèrent par défaut à la Loi du 10 décembre 2009 relative aux soins psychiatriques mais celle-ci s'avère inadaptée. Le comité a également noté l'absence de définition commune ainsi que l'existence de zones grises concernant certains dispositifs comme les bracelets anti-fugue, les cale-pieds ou les barrières de lit.

Une réflexion fondamentale a été menée sur la nécessité de transformer la culture du soin car elle est souvent guidée par la peur de la chute et les pressions familiales. Le comité insiste sur le développement d'une communication proactive pour informer les familles. Il convient d'expliquer les bénéfices de l'absence de contention en termes de liberté de mouvement ainsi que les risques inhérents à sa pratique tels que la dramatisation ou les complications physiques. Le rôle du soignant est réaffirmé comme essentiel dans l'exploration systématique des alternatives.

La mise en œuvre opérationnelle a débuté le 18 novembre par le lancement d'un inventaire interne des pratiques via un questionnaire détaillé. Il a été décidé de rédiger une note explicative pédagogique bilingue pour accompagner ce document afin de garantir une démarche éthique et non punitive qui libère la parole sur les pratiques actuelles. La finalité de ce travail est la création d'un « Livre Blanc » de bonnes pratiques. Le comité souhaite également formuler des propositions pour l'élaboration d'un cadre légal spécifique aux SHPA et au milieu extrahospitalier.



# Perspectives 2026

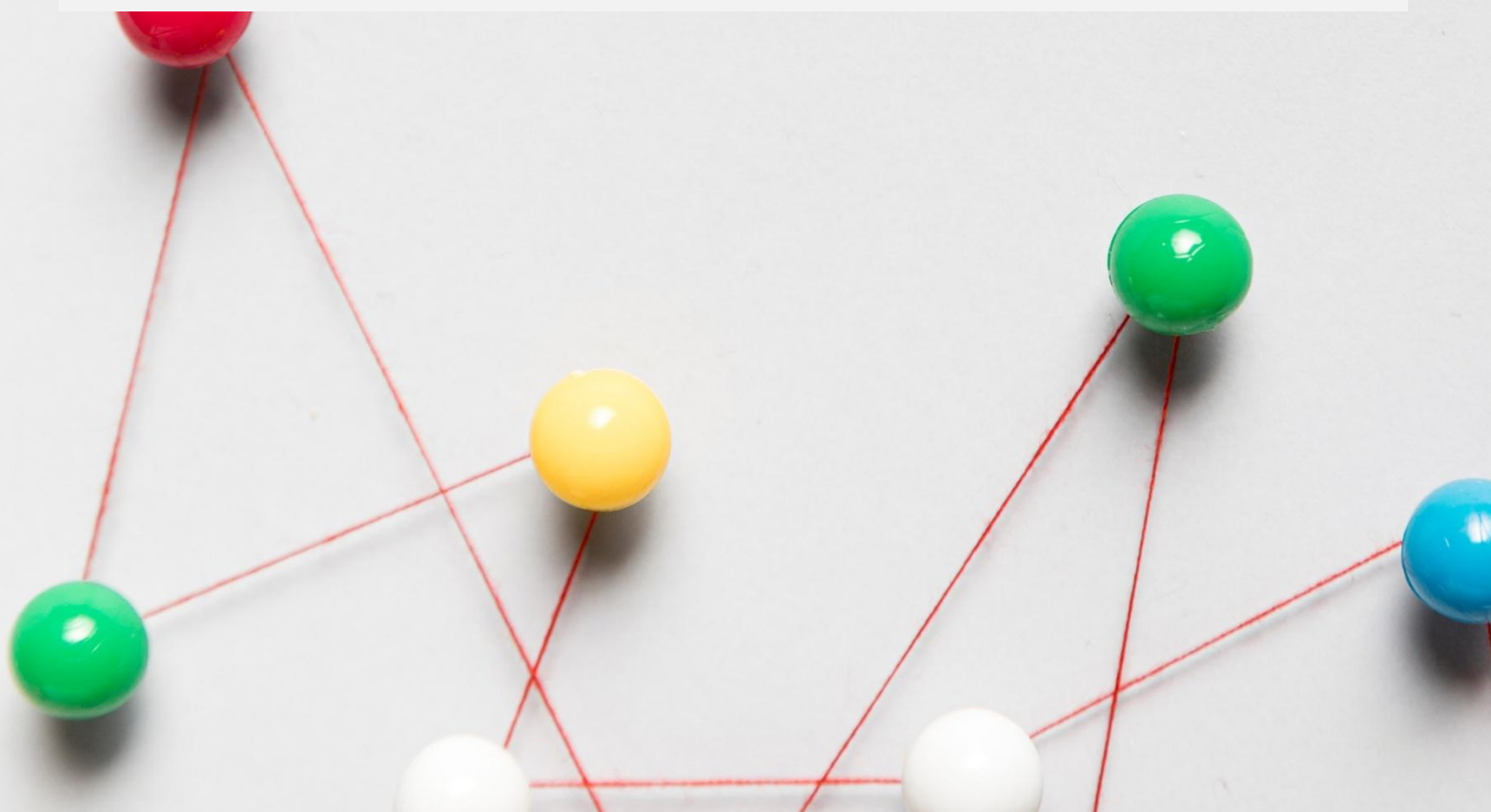
L'année 2026 sera consacrée à la concrétisation des projets majeurs initiés en 2025 ainsi qu'à la valorisation des travaux du comité. Le projet stratégique prioritaire concerne le « Livre Blanc » sur les contentions. La phase de lancement et de collecte des données du questionnaire se déroulera durant l'hiver 2025/2026 tandis que la présentation et l'analyse des résultats sont prévues pour la fin mars ou le début avril 2026.

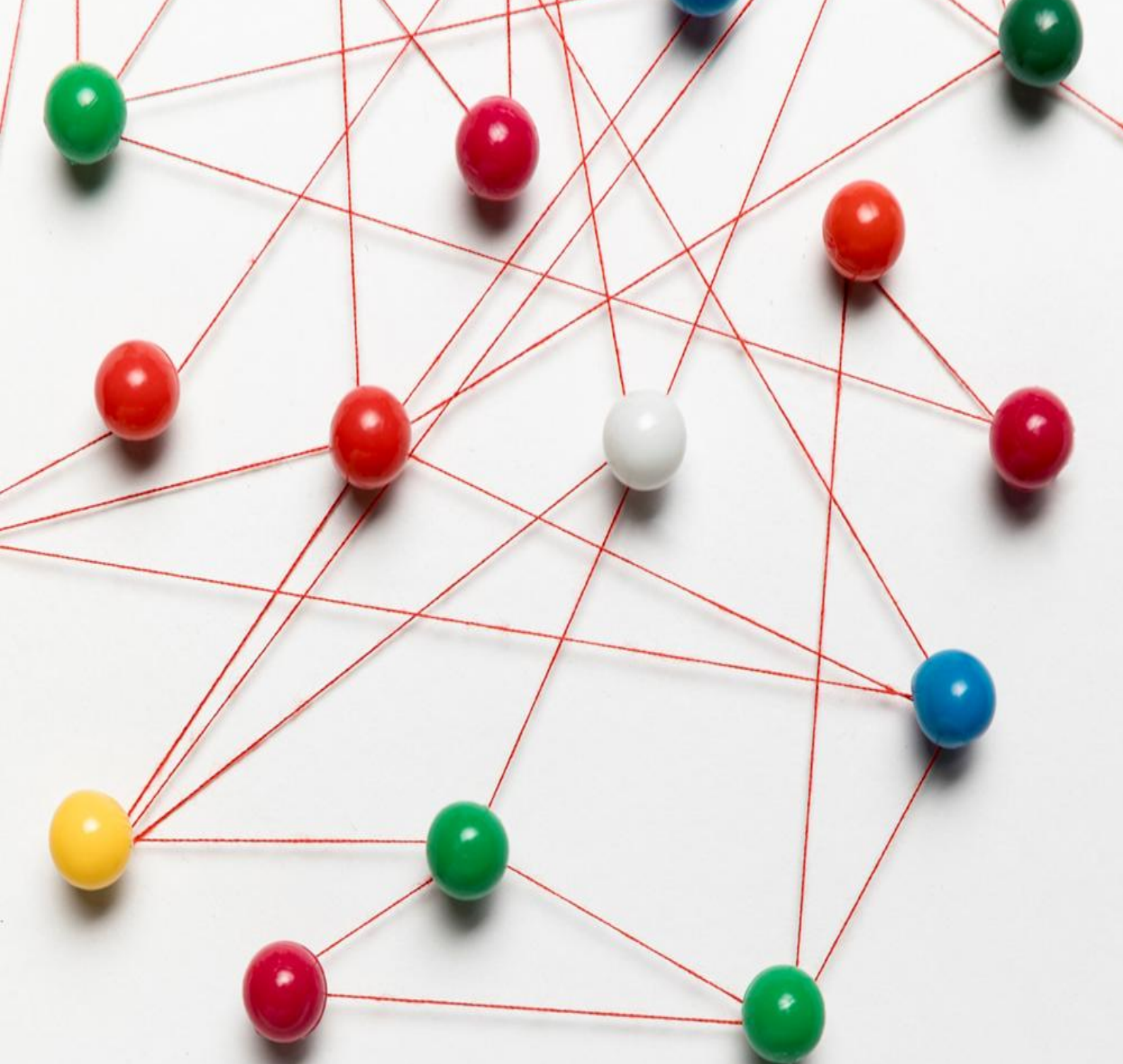
La rédaction et la publication du document suivront dans le courant de l'année. Pour accompagner cette démarche, le comité prévoit d'organiser une soirée éthique afin de sensibiliser le secteur et présenter officiellement le Livre Blanc.

Le calendrier des réunions plénières a été arrêté sur le créneau horaire de 9h30 à 11h30 selon le planning suivant :

- **10.02.2026** : Résidence Gallery
- **14.04.2026** : Elysis Kirchberg
- **30.06.2026** : Les Jardins d'Alyséa
- **22.09.2026** : Recital
- **08.12.2026** : Elysis Esch

La date de la soirée éthique s'ajoutera ultérieurement à ce programme.





# **Rapport annuel 2025**

**Comité d'éthique SYNERGIE**